

**Soutien massif aux travailleurs de l'éducation de l'Ontario**  
**Une manifestation militante dénonce le**  
**gouvernement Ford**



- **Pourquoi les Ontariens doivent se joindre aux manifestations politiques contre le projet de loi sur le « maintien des élèves en classe »**
- **Le comité central de négociation du CSCSO explique l'offre inacceptable du gouvernement**

---

**Soutien massif aux travailleurs de l'éducation de l'Ontario**  
**Une manifestation militante dénonce le**  
**gouvernement Ford**

Plus de trois mille travailleurs et jeunes se sont rassemblés le 1er novembre devant le ministère du Travail à Toronto pour dénoncer la loi du gouvernement Ford qui criminalise les travailleurs de l'éducation de l'Ontario. Le 30 octobre, leur syndicat, le Syndicat canadien de la fonction publique-Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (SCFP-CSCSO), avait signifié un avis,

conformément au droit du travail, selon lequel ils feraient grève le 4 novembre si les négociations en vue d'une nouvelle convention collective n'aboutissaient pas. En réponse, le gouvernement a déposé le 31 octobre un projet de loi qui impose un contrat de quatre ans et prive les travailleurs de leur droit de grève pour la durée de la convention collective. Comme une telle mesure antiouvrière ne résisterait pas à une contestation judiciaire, le gouvernement a également invoqué la disposition de dérogation de la Charte des droits et libertés.



Des travailleurs de l'éducation, des enseignants, des travailleurs de la santé, des infirmières, des fonctionnaires et des travailleurs industriels se sont joints au rassemblement pour écouter les discours des dirigeants de la Fédération du travail de l'Ontario, du Congrès du travail du Canada, du Syndicat canadien de la fonction publique, des travailleurs de l'éducation du SCFP, des syndicats d'enseignants de l'Ontario, des organisateurs communautaires et du vice-président canadien de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale qui a parlé au nom des travailleurs industriels.



Tous les intervenants ont condamné la loi et se sont engagés à appuyer la décision des travailleurs de l'éducation du SCFP de quitter le travail le 4 novembre si aucune entente négociée n'est conclue. Un appel a été lancé aux travailleurs de tous les secteurs pour qu'ils se joignent aux actions organisées ce jour-là et par la suite, pour qu'ils parlent à leurs collègues, leurs familles et leurs amis de ce qui se passe et pour que les parents gardent leurs enfants à la maison ce jour-là en appui aux travailleurs.

Il a été souligné à plusieurs reprises que l'attaque du gouvernement contre les travailleurs de l'éducation du SCFP est une attaque contre tous les travailleurs de l'Ontario et plus encore, ce qui sera observé par les gouvernements provinciaux à travers le pays. Lors des élections, a dit un intervenant, Doug Ford a fait tout un plat pour courtiser les travailleurs de l'industrie en promettant de bons emplois bien rémunérés, mais cette loi montre la véritable attitude du gouvernement à l'égard des droits des travailleurs et montre que tous les travailleurs de l'Ontario doivent appuyer vigoureusement les travailleurs du SCFP dans leur lutte contre cette loi.

Plusieurs ont fait remarquer qu'en invoquant la disposition de dérogation, le premier ministre Ford



et le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, disaient à tous les travailleurs de l'Ontario qu'ils sont parfaitement conscients que la loi viole les droits des travailleurs garantis par la Charte et les droits humains et qu'ils sont déterminés à faire en sorte qu'aucun tribunal ne les arrête, et que les travailleurs devraient simplement s'y habituer parce que le gouvernement Ford a le pouvoir de faire ce qui lui plaît.

Les discours ont été suivis d'une marche vers Queen's Park, où la séance de l'Assemblée législative de la journée avait pris fin. Des slogans dénonçant Doug Ford et Stephen Lecce ainsi que la loi et exprimant la détermination des travailleurs à défendre leurs droits ont retenti tout au long du parcours et à Queens' Park où des orateurs du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario et du chef intérimaire et porte-parole en matière de travail du NPD ont condamné la loi et promis leur soutien aux travailleurs.

L'esprit du rassemblement et de la marche était celui du défi à une loi injuste contre les travailleurs et à un gouvernement qui utilise les pouvoirs de police pour bafouer les droits. Tout le monde est appelé à se joindre aux actions organisées le 4 novembre par les travailleurs de l'éducation du SCFP et en appui à eux.





## L'appui aux travailleurs de l'éducation en grève continue de grandir

Alors que la médiation s'est terminée le 3 novembre sans qu'un accord soit négocié, le gouvernement ayant refusé de négocier, le soutien aux travailleurs de l'éducation du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario continue de grandir.

Le 3 novembre, le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario a annoncé que ses 8 000 travailleurs de l'éducation débrayeront vendredi en solidarité avec les 55 000 travailleurs de l'éducation du Syndicat canadien de la fonction publique qui participeront à une manifestation politique demain le 4 novembre. Le SEFPO représente près de 8 000 membres qui travaillent dans des conseils scolaires à titre d'adjoints à l'enseignement, de travailleurs auprès des enfants et des jeunes, d'éducateurs désignés de la petite enfance, de travailleurs de soutien aux autistes, d'intervenants auprès des sourds et des aveugles, de moniteurs de repas, d'éducateurs de la petite enfance, de personnel de bureau, de spécialistes des TI, de responsables des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) et de l'ALS, entre autres.



Une lettre du président du SEFPO, JP Hornick, envoyée aux membres, stipule ce qui suit : « Nous soutiendrons tous les travailleurs de l'éducation du SEFPO/OPAS qui ne se rendront pas au travail ce vendredi. Si vous ne vous rendez pas au travail, rejoignez le piquet de grève du SCFP le plus proche, si vous le pouvez. »

« Votre syndicat vous soutiendra. Vous n'aurez pas à payer d'amende. Et vous aurez toute la force de l'OPSEU/SEFPO derrière vous si votre employeur tente de prendre des mesures disciplinaires.

« Nous avons 8 000 travailleurs de l'éducation dans notre syndicat. Si vous sortez tous ensemble vendredi, le nombre est un gage de sécurité. Parlez à vos collègues. Faites des plans avec eux pour assister ensemble à un rassemblement du SCFP à proximité.

« Vous n'avez pas demandé à être en première ligne de ce combat, mais vous êtes forts. Et nous



vous soutiendrons lorsque vous sortirez vendredi. »

(Photos : LML, SCFP Ontario, section locale 4400 du SCFP, AIIO, L. Meskine, C-L Paul)



## Pourquoi les Ontariens doivent se joindre aux manifestations politiques contre le projet de loi sur le « maintien des élèves en classe »



Le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCEO) rapportait le 2 novembre qu'« après avoir déposé une loi conçue pour bafouer les droits fondamentaux, Stephen Lecce a déclaré aux médias que le gouvernement Ford avait fini de négocier. On rapporte que le ministère de l'Éducation dit que les négociations peuvent reprendre si nous faisons un mouvement substantiel et révoquons l'avis de grève. »

Le CSCEO a répondu : « Les négociations n'ont jamais cessé. Notre Comité de négociation central est à la table, tout comme le gouvernement et le Conseil des associations de conseillers scolaires. Nous espérons intervenir une entente qui investit dans la réussite des élèves et assure de bons emplois aux travailleurs et travailleuses. Si une entente négociée et équitable pour les travailleurs et travailleuses, les élèves et les familles n'est pas conclue, la grève sera déclenchée. »

« Cet après-midi, nous avons été informés que la médiation était terminée. Peu importe les efforts déployés par votre comité de négociation du CSCSO pour parvenir à une entente qui respecte les besoins des travailleurs, des élèves et des familles, le gouvernement conservateur de Ford n'a pas voulu faire les investissements nécessaires pour parvenir à cette entente.

« Il est clair que ce gouvernement n'a jamais eu l'intention de négocier. Le temps et les efforts qu'il a consacrés au projet de loi 28, qui prive les travailleurs de l'éducation de leurs droits en vertu de la Charte, auraient dû être consacrés à un accord qui aurait respecté les travailleurs et aurait également garanti les services dont les élèves ont désespérément besoin.»



Cela montre la nature perfide du gouvernement Ford et l'essence de son projet de loi 28, sous le titre trompeur de *Loi pour garder les élèves en classe*. Le projet de loi a passé la lecture finale en après-midi du 3 novembre, a reçu l'assentiment royal et est devenu loi. Tout gouvernement qui considère les enseignants et les travailleurs de l'éducation comme des ennemis, en affirmant qu'ils ne veulent pas « garder les élèves à l'école », mérite d'être condamné. En fait, il se condamne lui-même parce que c'est lui qui refuse de négocier de bonne foi et qui recourt à ses positions de pouvoir et à sa majorité pour faire chanter et criminaliser ceux qui enseignent et s'occupent des enfants et des jeunes. La loi qu'il adopte lui confère des pouvoirs de police contre la population et montre les dangers auxquels les Ontariens sont confrontés.

S'attaquer à la partie la plus vulnérable de ceux qui travaillent dans le secteur de l'éducation est une tactique méprisante. Elle repose sur la conviction que ceux qui sont moins vulnérables ne les soutiendront pas, eux ou leur syndicat, dans ce cas le SCFP et d'autres qui donnent aux travailleurs de l'éducation une protection syndicale. C'est ainsi que les attaques dirigées par le gouvernement fédéral ont eu lieu contre les plus vulnérables dans les bureaux de poste et que des sentiments sont suscités contre les travailleurs migrants, les immigrants récents et les réfugiés. On prétend qu'ils sont un fardeau pour les services publics et pour la majorité des utilisateurs. On invoque des idéaux supérieurs pour justifier l'injustifiable.

À maintes reprises, les questions de fond sont occultées par des discours de diversion et de division. On nous dit qu'il est très bien de soutenir les travailleurs les plus vulnérables, mais « il n'y a pas d'argent », ce qui est faux. Cela masque qui décide de la direction de l'économie, à quoi l'argent est dépensé et qui en profite. Au lieu de cela, on dit aux enseignants que si les travailleurs de l'éducation doivent recevoir des salaires et des conditions de travail conformes à ce qu'ils disent exiger, l'argent sera prélevé sur les chèques de paie des enseignants. On leur dit que l'insistance des syndicats à vouloir négocier va perturber la vie des enseignants qui sont déjà suffisamment stressés.



Ces arguments et d'autres sont des tentatives grossières de nier que les enseignants, les travailleurs de l'éducation et le personnel scolaire à tous les niveaux ne font qu'un. Avec les élèves, les parents et les tuteurs, ils forment un tout dont la société dépend. Les tentatives du gouvernement de nier l'existence d'une société et, au contraire, d'appliquer le diktat que chacun doit se débrouiller seul, sont médiévales, irrationnelles et immorales. Tous les syndicats de l'Ontario doivent condamner les agissements de ce gouvernement et unir leurs membres pour les condamner. Toutes les organisations populaires dans tous les secteurs de l'économie et les gens de tous les horizons doivent condamner ce que fait le gouvernement de l'Ontario.

Les travailleurs et leurs représentants syndicaux ont clairement fait savoir que leurs manifestations sont maintenant des protestations politiques parce que le gouvernement a amené les droits des travailleurs dans le domaine politique, le domaine qui concerne l'ensemble du corps politique. L'utilisation de la clause nonobstant prévue par la *Loi constitutionnelle du Canada de 1982* rend absurde toute prétention à la démocratie. Invoquer l'exercice des pouvoirs de police pour forcer les travailleurs à se soumettre à des conditions d'asservissement ne marche pas dans une société qui condamne les régimes autoritaires à l'étranger et se présente comme le grand défenseur de la démocratie. Criminaliser les réclamations que les travailleurs sont en droit de faire à la société sous prétexte qu'elles mettent en danger la sécurité nationale et l'intérêt national est inacceptable.



La position du CSCSO est courageuse et juste. Elle fait échec à la position du gouvernement Ford qui blâme le syndicat pour la crise actuelle. Elle mérite le soutien de tous.

Soutenir les droits des travailleurs de l'éducation, c'est soutenir les droits de tous. Rejoignons les manifestations politiques contre la désinformation et l'impunité du gouvernement.

*Défendons la dignité du travail !*



## Le comité central de négociation du CSCSO explique l'offre inacceptable du gouvernement



Nous sommes en attente d'une réponse du Conseil des associations de conseillers scolaires (CACS) et du gouvernement Ford. Tout comme nous l'avons été au cours des cinq derniers mois, nous restons à la table disposé(e)s et prêt(e)s à négocier une convention collective qui réponde aux besoins des élèves, des parents et des travailleurs et travailleuses.



Laura Walton, présidente du CSCEO, à un rassemblement le 1er novembre

Ce qui suit explique en quoi consiste leur offre et à quel point elle ne favorise pas les travailleurs et travailleuses de l'éducation les moins bien payé(e)s.

Dimanche, le Comité de négociation central du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario a reçu l'offre finale du ministère de l'Éducation. On nous a dit que si nous ne l'acceptons pas, le gouvernement conservateur présentera une loi et l'imposera.

Depuis, un certain nombre d'idées fausses et d'erreurs concernant l'offre du gouvernement circulent. La présente déclaration du Comité de négociation central vise à corriger ces erreurs.

Stephen Lecce prétend que la dernière offre du gouvernement est généreuse et répond aux besoins des travailleurs et travailleuses. Ce n'est pas vrai. Bien que les chiffres entourant l'augmentation salariale puissent sembler une amélioration par rapport à l'offre précédente, la façon dont cette offre est structurée, et qu'il a l'intention d'imposer, ne ferait qu'appauvrir davantage les travailleurs et travailleuses.

### **Première affirmation du gouvernement : plusieurs travailleurs et travailleuses qui gagnent moins de 43 000 dollars recevront 2,5 %**

**Fait** : un(e) aide-enseignant(e) au Toronto Catholic District School Board est payé(e) 26,21 dollars l'heure. Il(elle) travaille 32,5 heures par semaine, 43 semaines par année et ne gagne que 36 628 dollars par an. Il(elle) n'obtiendrait qu'une augmentation de 1,5 %, soit 39 cents de plus l'heure.

La majorité des travailleurs et travailleuses ne recevraient pas 2,5 % car le libellé de la proposition du gouvernement n'est pas basé sur les gains individuels, mais plutôt sur l'échelle salariale ou le taux de salaire horaire. Ainsi, un grand nombre de travailleurs et travailleuses qui gagnent moins de 43 000 dollars (ou 25,95 dollars l'heure) ne recevraient que 1,5 %.

Voici d'autres exemples :

Un(e) éducateur(éducatrice) de la petite enfance au Conseil scolaire de district Limestone gagne 27,74 dollars l'heure. Il(elle) travaille 30 heures par semaine, 43 semaines par année pour ne gagner en bout de ligne que 35 785 dollars par an. Lui(elle) aussi n'obtiendrait qu'une augmentation de 1,5 %, soit 42 cents de plus l'heure.

Un(e) préposé(e) aux services au soutien de la personne au Conseil scolaire du district catholique de Waterloo gagne 25,97 dollars l'heure, soit à peine deux cents de plus que le salaire seuil prévu dans l'offre du gouvernement. Il(elle) travaille 32,5 heures par semaine, 43 semaines par année et est mis(e) à pied le reste du temps. Il(elle) ne gagne que 36 293 dollars par an, bien en deçà du point de discussion du gouvernement de 43 000 dollars. Mais, il(elle) ne recevra que 1,5 % de l'offre du gouvernement, soit seulement 39 cents de plus l'heure.

### **Deuxième affirmation du gouvernement : les travailleurs et travailleuses qui gagnent moins de 43 000 dollars par an ou 25,95 dollars l'heure recevront 2,5 %**

**Fait** : les membres de l'équipe d'entretien au Conseil scolaire du district d'Algoma gagnent au maximum 27,05 dollars l'heure. Leur salaire de départ est de 23,02 dollars l'heure. Peu importe leurs gains, en raison du taux supérieur de leur échelle salariale, ils(elles) ne recevront que 1,5 %.

Les emplois dans les conseils scolaires sont assujettis à une grille salariale. Les nouveaux(nouvelles) travailleurs et travailleuses touchent un salaire et ceux(celles) qui ont des années d'expérience en touchent un autre. L'offre du gouvernement prévoit des augmentations de salaire basées sur le taux le plus élevé de la grille salariale. En d'autres termes, si la grille d'un travailleur et travailleuse dépasse le seuil de 25,95 dollars l'heure mais qu'il(elle) gagne actuellement moins, il(elle) ne recevra que 1,5 %.

Voici deux autres exemples :

Les membres de l'équipe d'entretien au Durham Catholic District School Board peuvent éventuellement gagner 29,62 dollars l'heure. Mais, leur salaire de départ n'est que de 24,85 dollars. En vertu de l'offre que le gouvernement Ford entend imposer, ils(elles) ne recevront que 1,5 %.



Les secrétaires des écoles élémentaires au Conseil scolaire catholique du district de Halton peuvent gagner jusqu'à 28,39 dollars. En vertu de cette législation, les travailleurs et travailleuses dont le salaire de départ est de 25,92 dollars ne recevraient que 1,5 %.

Au total, plus de la moitié des 55 000 travailleurs et travailleuses de l'éducation membres du SCFP les moins bien payé(e)s du secteur ne recevraient que 1,5 %. Cette proposition n'a pas pour but d'offrir une augmentation salariale équitable. Autrement dit, elle n'est pas favorable aux travailleurs et travailleuses.

### **Troisième affirmation du gouvernement : le CSCSO inclut les travailleurs et travailleuses à temps partiel pour faire paraître leur salaire pire qu'il ne l'est**

**Fait** : dès le début, nous avons été clair(e)s et cohérent(e)s. Nous revendiquons une augmentation salariale uniforme pour tous les emplois et tous les conseils scolaires, car nos membres ne gagnent, en moyenne, que 39 000 dollars par année. C'est absolument vrai.

Le gouvernement a répondu que le salaire moyen des employé(e)s à temps plein est beaucoup plus élevé.

Les travailleurs et travailleuses de l'éducation de première ligne les moins bien payé(e)s du secteur travaillent les heures qui leur sont permises par la direction, c'est-à-dire leurs conseils scolaires.

Environ 65 % des travailleurs et travailleuses de l'éducation sont mis(es) à pied chaque année.

Nos revendications garantiraient davantage de travail à temps plein dans les écoles et veilleraient à ce que les éducateurs et éducatrices de la petite enfance et les aides-enseignant(e)s, par exemple, ne se fassent pas voler leur travail en fournissant du temps de préparation non rémunéré.

Au lieu de s'attaquer au sous-emploi des travailleurs et travailleuses de l'éducation, ce qui permettrait d'offrir de meilleurs services aux élèves, le gouvernement Ford ne fournit pas le financement supplémentaire nécessaire pour augmenter les heures de service et améliorer les conditions de travail des employé(e)s occasionnel(le)s, temporaires et à temps partiel.

### **Quatrième affirmation du gouvernement : c'en est fait des négociations à moins que les travailleurs et travailleuses de l'éducation n'annulent leur préavis de grève**

**Fait** : après avoir déposé une législation visant à bafouer les droits fondamentaux, Stephen Lecce a déclaré aux médias que le gouvernement Ford avait fini de négocier. Il a été rapporté que le ministère de l'Éducation affirme que les négociations peuvent reprendre si nous apportons des modifications substantielles et révoquons l'avis de grève.

Les négociations n'ont jamais cessé. Notre Comité de négociation central est à la table, tout comme le gouvernement et le Conseil des associations de conseillers scolaires. Nous espérons intervenir une entente qui investit dans la réussite des élèves et assure de bons emplois aux travailleurs et travailleuses. Si une entente négociée et équitable pour les travailleurs et travailleuses, les élèves et les familles n'est pas conclue, la grève sera déclenchée.

